

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° AC1030

présenté par

M. Patrier-Leitus, rapporteur et Mme Duby-Muller, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la fin de la première phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :

« audiovisuelle »

le mot :

« audiovisuelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.